Manifeste pour un véritable droit à l'avortement libre et gratuit

Collectif Résistances féministes
RENNES
resistances.feministes@laposte.net

Alors que l'Interruption Volontaire de Grossesse est dépénalisée depuis 1975,

- les choix budgétaires de l'État ne permettent pas d'appliquer la législation en matière d'avortement,
- trop de médecins et chefs de service d'hôpitaux refusent toujours de pratiquer des avortements,
- les centres d'IVG autonomes et les unités fonctionnelles d'IVG (dont les personnels et les locaux sont dédiés à cette activité) sont fermés ou menacés de fermeture.

La loi de 2004 « garantit l'accès à l'IVG dans de bonnes conditions pour toutes les femmes qui décident d'y avoir recours ».

Nous demandons

- **l'application inconditionnelle de cette loi,**
- **la garantie des moyens budgétaires nécessaires,**
- **et l'allongement du délai à 16 semaines de grossesse.**

Ce manifeste sera envoyé aux députés et sénateurs. Il sera communiqué à d'autres associations ou collectifs féministes, afin d'être relayé partout où c'est possible en France.

Nom & Prénom	Adresse	Signature